

conduisit par trois fois à la charge contre les rebelles, ses assassins.

Et au dix-huitième siècle, le célèbre Aureng-Zeb, empereur du Mogol. Aureng-Zeb, qui assassina ses trois frères, son père; Aureng-Zeb, qui augmenta son empire de Visapour, de Golconde, de Carnate, de la côte de Coromandel et du Malabar. La richesse et le faste de ce roi sont demeurés fameux, et l'on en cite un exemple. celui d'un de ses trônes qui coûta cent soixante millions, c'est-à-dire la valeur de trois cents millions aujourd'hui.

Mais les modernes, direz-vous? Ah! les modernes, à part les trois ou quatre derniers que je viens de citer, ils sont peu nombreux.

Et quand je vous aurai dit qu'Attila, moderne en comparaison de Fo-Hi, mourut à cent vingt-quatre ans; qu'Averrhoës, douzième siècle, vécut cent ans, le Titien quatre-vingt-dix-neuf ans, que Fidèle Casandre, savante Vénitienne du seizième siècle, mourut à cent deux ans, je n'aurai plus qu'à vous citer les plus rapprochés de nous, que tout le monde connaît: Fontenelle et Nicolas Lefèvre, ministre de Louis XIV.

Depuis, il n'y en a plus. Des savants, des écrivains vivent bien jusqu'à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix ans, mais cent ans est un but qui est pour ainsi dire chimérique.

X.

LA VEUVE HINDOUE.

Nous lisons dans *la Minerve* :

“ Un journaliste indien communique au *Nineteenth Century* d'intéressants détails sur la cruelle situation que la coutume fait à la veuve hindoue. On comprend assurément, après les avoir lus, pourquoi la malheureuse préférerait souvent la mort à sa misérable existence et s'immolait volontairement sur le bûcher de son mari, à l'époque où le gouvernement britannique ne lui avait pas encore fermé ce port de refuge.

“ L'usage, reçu dans l'Inde, de se marier de très bonne heure n'a fait qu'exagérer encore les maux du veuvage. Les garçons, en effet, n'attendent guère pour se marier, à vingt ans révolus, avec des filles de douze à treize ans. Il arrive souvent que le mari meurt peu de temps après ce mariage, et dans ce cas sa pauvre femme se trouve initiée aux horreurs du veuvage avant même d'avoir cessé d'être une enfant. Des fiançailles positives suffisent en beaucoup de cas à imprimer à la jeune fille ce terrible caractère de veuve, et la condamnent à le porter toute sa vie.

“ Or, on peut dire sans exagération que le bon-

heur terrestre d'une femme hindoue, quels que soient son rang et sa fortune, finit aussitôt qu'elle devient veuve. Quand un jeune homme meurt, ses parents et ses amis le pleurent, tout naturellement, et font éclater la plus vive douleur; mais peu de gens peuvent mesurer l'abîme de misère où roule d'emblée sa jeune femme, parfois trop enfant et trop inexpérimentée pour affronter les soucis ordinaires de la vie.

“ A peine le mari a-t-il exhalé son dernier souffle, qu'on arrache à la malheureuse tous les insignes de la dignité conjugale, et les ornements dont elle aimait à se parer: le bracelet de fer, la poudre rouge dont elle saupoudre la raie qui épaisse ses cheveux, les pierreries, les étoffes brillantes et soyeuses, tout cela disparaît sans retour. Il lui faudra désormais porter le plus simple et le plus disgracieux des *sari* blancs. Les jeunes et les maigrations qu'elle s'impose ont bientôt fait de chasser de ses joues l'éclat de la jeunesse. Si atroces que soient les pratiques imposées par la coutume, elle doit s'y plier, ou perdre sa caste, chose pire que la mort aux yeux d'un Hindou. La première période de son deuil dure un mois chez les *Kayasths* du Bengale, la classe la plus nombreuse et la plus influente, et dix jours chez les brahmanes.

“ Pendant cette période, il faut qu'elle prépare elle-même ses repas, ou plutôt son unique repas quotidien, composé de riz à l'eau, de quelques légumes et de lait; sous aucun prétexte, elle ne doit toucher ni viande, ni poisson, ni œufs, ni friandise quelconque. Il lui est également interdit de peigner sa chevelure ou d'employer aucun parfum pour sa toilette. Elle doit porter nuit et jour le même *sari*, se refuser la douceur du lit, et dormir sur la terre nue. Elle n'a même pas le droit de sécher au soleil sa chevelure, après l'ablution matinale qu'elle doit faire avant de prendre le moindre aliment. Il paraît que l'âme de son mari ira d'autant plus vite au ciel que la pauvre veuve s'infligera plus de privations et de tortures physiques pendant son premier mois de deuil.

“ Mais sa véritable misère ne commence qu'après le premier mois. Ce n'est pas assez de la douleur sincère que peut lui causer la mort de son mari et des rigoureuses abstinences que cette mort entraîne pour elle, il faut désormais qu'elle se soumette à toutes les mortifications, à toutes les indignités. Elle ne prend plus aucune part aux rites sociaux ou religieux. Y a-t-il un mariage dans la maison, elle doit s'abstenir avec soin de toucher aucun des accessoires employés pour la cérémonie; elle est considérée comme pestiférée, ou plutôt comme un être qui, “ porte malheur.” Spécialement si elle n'a pas d'enfants et si elle est condamnée à passer tout le reste de sa vie dans la famille du défunt, comme il arrive souvent, son existence n'est plus qu'un long supplice, une constante humiliation. Les autres membres de la famille pourront se réjouir, donner des fêtes ou se rendre à celles que donnent leurs amis; elle devra rester à l'écart, ruminant dans la solitude les amertumes de sa triste condition. Deux fois par mois elle se soumettra au jeûne le plus rigoureux.”

Après avoir lu ces désolants détails, on apprécie mieux la grandeur des services